

## EAU, CHANGEMENT CLIMATIQUE & BIODIVERSITÉ :

Le comité de bassin Seine-Normandie se mobilise pour un 11<sup>ème</sup> programme d'intervention efficace pour l'eau.



Crédits AESN/ P. Bourguignon

Paris, vendredi 6 avril 2018.

Hier, le comité de bassin s'est réuni sous la présidence de François Sauvadet, en la présence de Michel Cadot, préfet de la Région Ile-de-France et préfet de Paris. A l'ordre du jour, la préparation du 11<sup>ème</sup> programme d'intervention financière de l'Agence de l'eau Seine-Normandie pour les 6 ans à venir (2019-2024).

### CHANGEMENT CLIMATIQUE & INONDATIONS

**Pour les élus du Comité de bassin, le Président de l'EPTB Seine Grands Lacs, Frédéric MOLOSSI** a rappelé le rôle majeur des barrages réservoirs en amont de la Seine lors de la crue exceptionnelle de janvier 2018 : d'une capacité de stockage de 850 millions de m<sup>3</sup>, ceux-ci ont permis une diminution significative des niveaux d'eau tout au long du bassin (65 cm à Paris lors du pic de crue),

#### L'agence de l'eau tire les enseignements des crues de 2016 et 2018 pour la qualité de l'eau...

Eclairée par les observations mutualisées des différents opérateurs du bassin, et de nombreux témoignages, l'agence de l'eau souligne les risques de pollution en période de crue (fuites d'hydrocarbures, inondation de sites pollués, rejets massifs dans des milieux vulnérables, déchets,...). Elle suggère différentes actions d'accompagnement : aider les structures sollicitées à répondre aux préoccupations sanitaires des riverains, mettre en œuvre une gestion concertée des déchets accumulés pendant et après la crue, et mobiliser aux côtés des pouvoirs publics un réseau de référents formés aux enjeux écologiques.

#### ... et salue les effets positifs de la restauration écologique des cours d'eau pour réduire l'impact des inondations.

Des résultats encourageants sont observés en particulier sur la Bièvre (94) ou l'Essonne (91) : ce sont les fruits des efforts engagés depuis plusieurs années par les collectivités du bassin.

#### Pour la rivière Loing, sévèrement touchée par les inondations majeures de mai-juin 2016, le comité de bassin approuve la création du premier Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des eaux (EPAGE) du bassin Seine-Normandie.

Ce nouvel établissement permettra de gérer de manière plus efficace, la rivière et les milieux aquatiques, et de réduire les impacts des inondations de l'ensemble du bassin versant. Le comité de bassin recommande aux collectivités présentes sur le périmètre de confier l'ensemble des missions de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations à ce nouvel établissement. Le comité de bassin encourage le syndicat à mettre en œuvre, au plus tôt, les études nécessaires à l'élaboration d'un programme d'action et de prévention des inondations (PAPI). L'objectif est que l'établissement se dote des moyens humains, techniques et financiers pour être pleinement opérationnel en 2019.

#### ZOOM SUR LA BIEVRE (94)

##### TRAVAUX :

restauration de la continuité écologique sur plus de 2 km ;  
restauration de 4,5 ha de zones humides retenant naturellement plusieurs milliers de m<sup>3</sup> d'eau.

##### BÉNÉFICES:

meilleure protection des riverains ;  
plus grande résilience lors des crues de 2016 et 2018 ;  
meilleure oxygénation de l'eau ;  
limitation de l'augmentation de la température de l'eau ;  
amélioration de la qualité ;  
préservation de la biodiversité.

## BIODIVERSITÉ & MILIEUX MARINS

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a élargi les compétences d'intervention des agences de l'eau à la biodiversité et à la protection du milieu marin.

« *L'élargissement de notre action, est la reconnaissance du rôle historique des agences de l'eau pour la renaturation des milieux aquatiques. Depuis la goutte d'eau qui tombe sur le sol, jusqu'aux estuaires et à la mer, l'eau et la biodiversité sont indissociables.*

FRANÇOIS SAUVADET, président du comité de bassin »

10<sup>ÈME</sup> PROGRAMME  
LES TRAVAUX QUI BÉNÉFICIENT  
À LA BIODIVERSITÉ :

ZONES HUMIDES :

2000 ha acquises et  
restaurées

COURS D'EAU RESTAURÉS :

4500 km  
& 500 ouvrages effacés  
ou équipés  
pour restaurer la continuité  
écologique

TÉMOIN DE LA RESTAURATION  
DES RIVIERES :

En juillet dernier, à Chauny (02),  
une truite de mer de 78 cm de  
long a été pêchée en amont de  
l'Oise, à 450 km de la mer, après  
avoir franchi 11 ouvrages  
aménagés ou effacés grâce aux  
efforts des maîtres d'ouvrage et à  
l'aide financière de l'agence de  
l'eau.

Source SEINORMIGR

Le comité de bassin rappelle son soutien historique aux projets utiles à la fois pour l'eau et la biodiversité et plus récemment avec l'élargissement du 10<sup>ème</sup> programme de l'agence de l'eau de 2016 à 2018 :

- directement, grâce aux actions de restauration des milieux aquatiques et des zones humides, à la conservation d'espaces naturels et au rétablissement des continuités écologiques. Les actions permettent en fait aux sédiments et aux espèces migratrices d'accomplir leur cycle de vie le long des rivières et plus spécifiquement des fleuves côtiers jusqu'à la mer pour des espèces comme le saumon, la truite de mer ou l'anguille.
- ou indirectement, par des aides aux actions réduisant l'altération de la biodiversité : réduction des pesticides, restauration et entretien des haies, opérations de désimperméabilisation et de végétalisation en milieu urbanisé.

« *L'érosion de la biodiversité n'est pas une fatalité. Les agences ont montré que des politiques volontaristes pouvaient restaurer la biodiversité aquatique.*

BERNARD CHEVASSUS AU LOUIS, membre expert du comité de bassin »

Les solutions dites « fondées sur la nature », relaient les engagements internationaux de la France. Récemment rappelées à l'occasion du forum mondial de l'eau à Brasilia, elles auront également toute leur place dans le nouveau programme de l'Agence de l'eau Seine-Normandie.

La prochaine séance du comité de bassin se tiendra le 21 juin 2018.

LE COMITE DE BASSIN, UN « PARLEMENT » DE L'EAU

Institué par la loi sur l'eau de 1964, le comité de bassin, composé de représentants des collectivités (40%), des usagers (40%), de l'Etat (20%) est le lieu de concertation sur la politique de l'eau entre les usagers, les collectivités locales et l'Etat. Le Comité de bassin Seine-Normandie compte 185 membres et s'organise en commissions et en groupes de travail.

### CONTACT PRESSE

Marie-Anne Petit  
[petit.marie-anne@aesn.fr](mailto:petit.marie-anne@aesn.fr)  
06 61 58 91 74

Sophie PAJOT  
06 99 50 60 77



@seine\_normandie



Agence de l'eau  
Seine-Normandie

